

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 58 (1996)

Heft: 1

Artikel: En attendant l'élan...

Autor: Hauenstein, Kurt

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1084605>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En attendant l'élan ...

L'AGRAMA, une carte de visite du marché suisse des machines agricoles, l'AGRAMA, l'occasion pour *Technique Agricole* de faire le point sur la situation du marché avec Kurt Hauenstein, président de l'Association suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles (ASMA).

Politique agraire

Technique Agricole: Le découragement des agriculteurs que l'on a constaté récemment visait l'impact des grands distributeurs sur les marchés. «Le client est roi». Qui est le roi dans le secteur des machines agricoles?

Kurt Hauenstein: Dans ce secteur, et depuis bien quelques années, le marché fonctionne selon l'offre et la demande. Dans la réalité «le client est roi!» Si l'on se souvient que durant les dernières années le marché des machines

agricoles s'est réduit de moitié, il n'y a en effet aucun doute à ce sujet. Une très forte concurrence règne entre les entreprises et le client profite de cette compétition dont les répercussions aboutissent à des technologies novatrices et écologiques comme on l'observe dans la branche des moteurs/transmission ou de l'application de systèmes de contrôle.

Quelles conséquences subira le secteur des machines agricoles suite à la réforme des structures de la politique agraire?

La mutation des structures qui prône la tendance «moins d'exploitations mais plus grandes» a pour conséquence un recul dans la vente des machines agricoles. La pression des coûts enregistrée en agriculture va accélérer le processus de l'utilisation de machines en collectif particulièrement en ce qui concerne les machines chères et sophistiquées. Le secteur des machines agricoles s'attend à voir une baisse des chiffres de ventes, un déplacement des achats vers des machines plus performantes et à prendre conscience des besoins accrus de systèmes électroniques incluant la surveillance, le guidage et les réglages.



Une mécanisation pratiquée en collectif augmente d'abord le chiffre d'affaires mais freine à longue échéance l'équipement individuel.



L'un des devoirs de l'Association suisse des machines agricoles est d'observer le marché. Selon des rapports établis en Allemagne, on constate que le secteur des machines agricoles se reprend, notamment que les exportations ont augmenté de 10%. Comment se présente la situation en Suisse?

Pendant les années 1993 et 1995, on a enregistré une hausse qui arrive maintenant à son terme. Cela signifie qu'à partir de 1996, nous comptions nous retrouver dans la normalité. «Normalité» signifie pour nous une tendance négative des ventes de 5 à 10%, soit 3-5% du chiffre d'affaires.

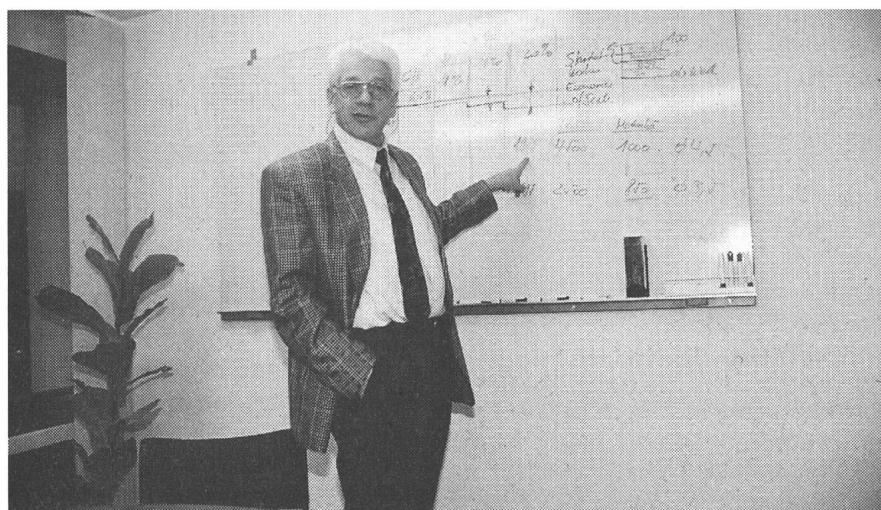
Utilisation de machines en commun: Quels sont les répercussions sur le secteur des machines agricoles?

Chez nous, l'utilisation de machines en commun est déjà bien implantée surtout si je pense à certains systèmes de préparation du sol et de techniques de semis, ou aux moissonneuses-batteuses, ensileuses et récolteuses de betteraves ou de pommes de terre. Comme je l'ai déjà dit plus haut, suite à la pression exercée sur les prix, nous

Bienvenue à l'AGRAMA

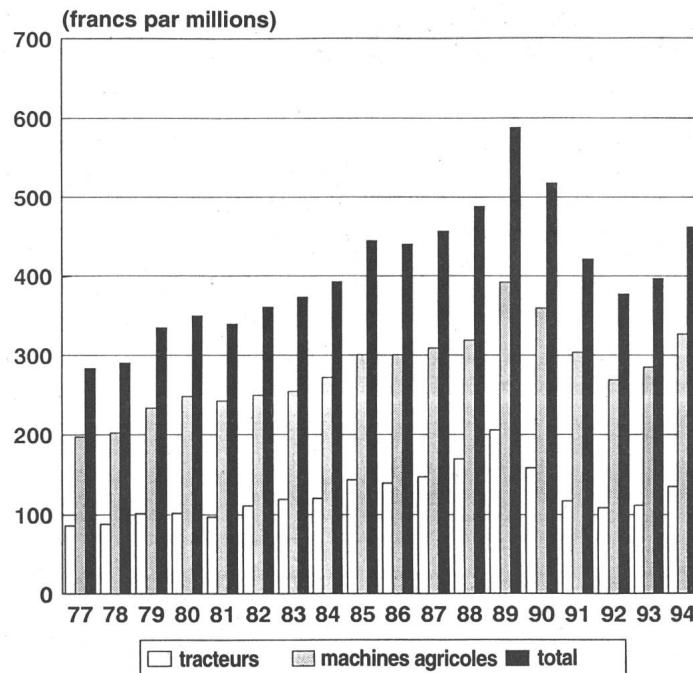
Kurt Hauenstein: Le processus d'adaptation de notre agriculture aux règles de transaction du GATT/WTO et les tensions qui règnent entre l'économie et l'écologie sont soutenus, dans la pratique, par le secteur de la technique agricole. Tous ceux qui vivent de l'agriculture ou en profitent, se rendront à l'AGRAMA pour prendre des informations sur les nouvelles techniques de mécanisation. L'AGRAMA présente une offre étendue d'instruments tant pour la ferme que les champs: l'exploitant y trouvera donc les toutes dernières nouveautés.

Bienvenue à l'AGRAMA à Saint-Gall!



Kurt Hauenstein, président de l'ASMA, est gérant de Bucher-Technique Agricole SA et Agrotec SA à Siglistorf; il est aussi membre de la direction chez Bucher-Guyer SA.

*Tracteurs et machines agricoles – Chiffres de ventes pour la Suisse.
Les ordres de grandeur sont relatés sans ICHA, TVA ou dédouanement. (Source CEMA, statistique complète, 5.4.95)*



nous attendons à ce que ce mouvement s'étende. Ces derniers temps, nous avons constaté un accroissement des ventes de tracteurs de 100 CV et même supérieur à 150 CV. On peut supposer que l'utilisation de machines en commun entraînera des investissements accrus et freinera la vente de machines plus petites, à moyenne et longue échéance.

L'UE et la Suisse

La Suisse est maintenant prête à reprendre les directives techniques de la CE (réceptions CE, attestation générale) comme le stipule par exemple la nouvelle OETV, ordonnance qui succède à l'OCE. Là où la sécurité des machines est indispensable, les directives de la CE pour machines sont



La technique et le développement technique sont des moyens mis à disposition de l'homme et non le contraire. Nous avons besoin de mesures de protection pour l'homme et son environnement.



en vigueur. Quels sont les avantages (ou inconvénients, au cas échéant) pour les importateurs et les négociants?



Nous gérons un stock de pièces détachées d'une valeur de 20 millions de francs dont les besoins sont absolument imprévisibles.



L'ASMA exige depuis bien longtemps l'harmonisation de nos prescriptions avec l'UE d'où proviennent plus de 80% des machines. Nos «désirs particuliers helvétiques» n'ont pas uniquement influencé l'équipement mais ont occasionné d'énormes dépenses dans l'organisation et la gestion. Prenez l'exemple des normes de l'UE pour machines: elles peuvent avoir de fâcheuses conséquences si l'on omet des mesures de sécurité. La norme en soi est une bonne chose car même une pirouette achetée de l'autre côté de la frontière sera soumise aux normes que je viens d'évoquer.

Celui qui épargne sur la sécurité, pénalise toute la branche. Un fabricant se doit d'offrir une technique simple à utiliser. La technique et le développement technique sont des moyens mis à dis-

position de l'homme. Il est indispensable d'avoir des mesures de protection pour l'homme et son environnement.

Si l'on compare à la situation qui régnait sur le marché il y a quelques années, quelles sont les directives actuelles pour l'expertise des types relatives à l'importation des tracteurs?

Etant donné que, jusqu'à présent, aucune attestation générale de la CE n'est en vigueur, l'expertise des types reste indispensable, comme par le passé. Ces contrôles techniques peuvent être simplifiés si l'on produit, pour les tracteurs, des attestations partielles de la CE comme par exemple pour les installations de frein, les contrôles d'immessions et d'échappement. L'an dernier, l'UE a renforcé ses valeurs limites de telle façon qu'elles correspondent sans problème aux directives suisses.

Comment et dans quelle mesure le client profite-t-il des allégements pratiqués dans l'importation?

Si le véhicule en question dispose d'une attestation générale délivrée par la CE ou d'une expertise des types CH, n'importe quel négociant peut en demander, sans restriction, l'homologation à l'Office fédéral de la Police moyennant une taxe de Fr. 300.-. Il devra fournir l'attestation générale du fabricant qui correspondra au type de véhicule. Les autres conditions à remplir sont stipulées par l'art. 29 de l'ORT (Ordonnance sur la réception par type des véhicules routiers).

Si, d'autre part, un privé présente une attestation générale de la CE pour un véhicule importé, il peut le faire immatriculer directement auprès du service cantonal des automobiles. Toutefois, de telles attestations n'existent pas



Croyez-vous que nous allons changer de fournisseur d'acier uniquement parce qu'un autre nous offre des conditions un peu plus avantageuses?



encore pour les tracteurs. Comme par le passé, il devra donc adresser une demande pour être libéré l'expertise des types. Les taxes suivantes sont en vigueur:

Poids total	= < 3.5 t	>3.5 t
Taxes pour:		
• exonération	Fr. 100.--	Fr. 150.--
• Contrôle: bruit des immission	Fr. 240.--	Fr. 320.--
• contrôle: gazes d'échappement		Fr. 160. --



La tendance en Suisse de pratiquer des prix européens atténuerait peu à peu cette différence pour parvenir à un prix équilibré, TVA exclue.



Quelle est l'attitude d'un importateur renommé face à l'importation directe de tracteurs, machines et autres appareils faite par l'utilisateur?

La disparité des prix n'existe pour l'instant que dans des pays à monnaie faible, soit en France et en Italie et cela uniquement si l'on compare les prix bruts, exemptés de TVA. La tendance en Suisse de pratiquer des prix européens atténuerait peu à peu cette différence pour parvenir à un prix équilibré, TVA exclue. Un fabricant est intéressé à pratiquer des prix «euro-compatibles». Et cela restera difficile puisqu'il n'existe pas encore de monnaie européenne unique. Sauf quelques exceptions, l'importation directe ne sera pas rentable. Un bon partenariat à long terme entre le mécanicien et l'agriculteur de même que de bonnes dispositions à procurer des prestations de service et un stock de pièces détachées bien fourni gagneront en importance puisque l'agriculteur, confronté de plus en plus à des machines et des appareils très sophistiqués, se voit forcée de recourir aux agents-réparateurs. Cela ne peut pas se chiffrer en pourcentages ou en montants mais peut atteindre des sommes élevées dans la vie d'une machine! Il faut se

Association suisse des machines agricoles

Sur le plan juridique, l'ASMA est une association qui regroupe les producteurs, importateurs et revendeurs de machines agricoles, soit environ 200 membres et qui représente leurs intérêts. Selon les statuts, l'ASMA s'occupe de:

- fournir des machines adéquates à l'agriculture
- offrir une transparence de marché
- pratiquer une concurrence saine
- prendre position lors des mises en consultation des autorités
- organiser l'AGRAMA.

C'est au sein de 7 groupes différents que sont élaborées les recommandations touchant des thèmes actuels et qui seront transmises au comité. Le secrétariat de l'ASMA dispose d'un service juridique gratuit à l'intention de ses membres. Le comité décide de l'adhésion de nouveaux membres selon les statuts et sur la base de critères minimum. Ainsi les membres de l'ASMA disposent d'un certain label de qualité.

La prestation de service de l'ASMA qui rencontre le plus grand public est la mise sur pied de l'exposition AGRAMA, destinée à l'ensemble du machinisme agricole, et cela avec ou sans adhésion des participants (les membres disposent de tarifs préférentiels). Les expositions sont organisées par les membres selon un «système de milice» efficace et permet de comprimer les frais que subit ce secteur si spécifique de l'agriculture.

Fonction des 7 groupes sectoriels de l'ASMA

Groupe	Président
A. Préparation du sol	Bendicht Hauswirth, Ott, Zollikofen
B. Equipements de ferme	Hans Brüllmann, Kolb, Güttingen
C. Machines agricoles	Emil Soller, Rapid, Dietikon
D. Installations pour la traite et la réfrigération du lait	Franz Schreier, Westfalia, Ittigen
E. Machines agricoles motorisées et tracteurs	Emil Fisch, Rohrer-Marti, Dällikon
F. Pulvérisateurs	Herbert Fischer, Vevey
G. Agents-réparateurs de machines agricoles	Kurt Bachmann, Tägerschen

poser la question suivante: «A combien me reviendra ma machine dans 10 ans?»

Une certaine différence de prix demeure car, si nous comparons à l'Europe, nous subissons certains désavantages comme par exemple de plus petits chiffres de vente pour des salaires plus élevés. 2500 tracteurs sont vendus en Suisse pour 35 000 en France.

Cela n'intéresse pas le client. Ce qu'il veut, lui, ce sont les meilleures performances aux meilleures conditions ...

C'est aussi ce qui disent les consommateurs qui s'approvisionnent de viande et de produits laitiers dans les régions frontalières. Mais croyez-vous que nous, chez Bucher-Guyer, nous changeons de fournisseur d'acier uniquement parce qu'un autre nous offre



Il faut se poser la question suivante: «A combien me reviendra ma machine dans 10 ans?»



des conditions un peu plus avantageuses?

Adaptation des structures dans le secteur des machines agricoles

«Planifications épurées», «saisir l'opportunité», «label» sont les slogans de l'heure ou plutôt, ils sont l'expression d'un perfectionnisme croissant et d'une organisation rigoureuse, d'une efficacité progressive et de responsabilités que l'on délègue. Les motivations des importateurs ne vont-elles pas faiblir à moyen et à long terme?

Durant les années septante, le secteur des machines agricoles a vécu une période d'affaiblissement. La plongée dramatique de 1989 à 1992 a obligé tous les participants à réunir leurs derniers atouts afin d'accroître l'efficacité des marchés. Il n'est ainsi pas étonnant que la vente en deux phases fabricant/importateur ait fait l'objet de nombreuses analyses de la part des revendeurs. Souvent, dans l'une ou l'autre des phases, on a pris des risques pour «économiser». A ma connaissance, ces méthodes n'ont pas été fructueuses.

La pression énorme exercée sur les coûts a conduit les distributeurs à répartir leurs tâches clairement pour élaborer des segments de marché selon des règles professionnelles de

marketing. Le fabricant et l'importateur concentrent leurs activités sur la base des prestations destinées à l'ensemble du réseau de revendeurs suisses, comme par exemple:

- estimer les besoins
- planifier, organiser
- organiser les stocks et le financement
- élaborer les bases pour la formation continue, les techniques de vente et la documentation – et cela dans les 3 langues nationales



40 hm/h: pas d'obligation pour le secteur des machines agricoles pour autant que les tous les fabricants livrent des véhicules qui circulent à 30 km/h.



Quelles sont les perspectives pour les revendeurs régionaux et locaux?

Des organisations structurées en deux phases, où chaque segment travaille à améliorer ses propres capacités là où il est le plus performant, sont des systèmes avantageux et plus efficaces que des organisations polyvalentes décentralisées. C'est pourquoi nous ne pouvons avoir ni importateurs ni revendeurs qui craignent pour leur existence. En Suisse durant l'année 1989, 1000 négociants ont vendu 4500 tracteurs. Aujourd'hui, 850 négociants vendent 2500 tracteurs. Bien entendu, même dans le secteur des machines agricoles, il faut supprimer les «surcapacités». On constate cependant que les uns survivront au détriment des autres: ceci est une loi naturelle avec laquelle chacun d'entre nous doit s'arranger.

AGRAMA

Les grandes expositions de machines agricoles ont adopté un rythme biennal. Quand donc commencera ce cycle pour l'AGRAMA?

Dans ce cas, nous nous trouvons dans une situation unique puisque l'AGRA-

MA a lieu en alternance en Suisse romande et en Suisse orientale. Un rythme biennal signifierait une fois tous les 4 ans si l'on tient compte du déplacement géographique. Il faut aussi souligner que cela réanimerait les foires régionales et nous aurions alors à craindre une rechute semblable à celle de 1992. Une foire centrale disposant d'une superficie de 50 000 m² dans des halles chauffées n'existe pas. Donc pour l'instant, nous n'entrevoions pas d'autres solutions qu'une AGRAMA avec une alternance biennale.

Est que la vitesse de 40 km/h pour les tracteurs agricoles fera l'objet de discussion à l'AGRAMA? Au fait, qui veut aller plus vite: les agriculteurs ou le secteur des machines agricoles?

Comme on le sait, les tracteurs qui circulent à 40 km/h sont pourvus de plaques blanches et correspondent aux prescriptions en vigueur. L'homologation dans l'UE n'est pas encore terminée, notamment en ce qui concerne les remorques et les appareils frontaux. A mon avis, vous même, l'Association suisse pour l'équipement dans l'agriculture, ASETA, vous avez souligné d'une part que le gain de temps réalisé avec 40 km/h était minime et, d'autre part, que l'agriculture subirait la perte de certains priviléges. Il s'agit d'une décision qui devra être prise en priorité par l'agriculture. Pour le secteur des machines agricoles, il n'existe aucune contrainte, puisque les tracteurs qui circulent à 30 km/h sont produits par tous les fabricants.

Zw.

Remboursement pour les carburants

Le délai de présentation des demandes de remboursement pour les carburants utilisés dans l'agriculture échoit le 15 février 1996. Les demandes doivent être présentées aux offices communaux de la culture des champs. Les demandes présentées après l'échéance de ce délai ne peuvent plus être prises en considération.

Terratrac AEBI TT80:

Le coup de dés toujours gagnant.

Un produit suisse qui ne vous laissera jamais choir, qui met à profit ses six facettes gagnantes sur toutes les pentes et qui contribue à vous assurer le gain de votre exigeant travail de tous les jours.

Qu'il s'agisse d'un «tracteur» auxiliaire économique et léger ou de votre «bête de travail» principale et maniable, du point de vue efficacité, ménagement du sol, sûreté en pentes et polyvalence, le Terratrac TT80 est pratiquement imbattable.

Le véhicule porte-outils AEBI a six facettes pleines d'atouts: Surface de pose largement dimensionnée et sûre. Centre de gravité bas. Engrenage à inversions AEBI embrayable en toute souplesse. Intelligente hydraulique frontale (cat. I) avec déplacement latéral et parfaite adaptation au sol (point de rotation derrière l'essieu avant). Dispositif de décharge des accessoires flexible, à l'avant et à l'arrière. Une hydraulique arrière universelle de professionnel (cat. I+II). Un accès pratiquement de plain-pied dans la confortable cabine avec une vue illimitée sur tout ce qui se passe tout autour de vous. Bonne accessibilité sur les côtés pour les travaux de contrôle et de maintenance. En option: Cabine panoramique avec climatisation. Et caetera, et caetera...

AGRAMA 96
St-Gall

AEBI

Six facettes pleines d'atouts.

AEBI & CO SA
Fabrique de machines
CH-3400 Burgdorf
Téléphone 034 21 61 21
Télécopie 034 23 17 65

20

FIATAGRI 56-66 N/DT

Le nec plus ultra!



léger
puissant
maniable
racé
économique

Le nouveau FIATAGRI 56-66 N/DT complète par le haut la célèbre série des 45-66 et 50-66:

- Moteur diesel 3 cylindres fiable et économique de 55 CV
- Boîte de vitesses 12/12 avec inverseur synchronisé, passage de la marche avant à la marche arrière sans arrêt
- Au choix avec 2 ou 4 roues motrices
- Cabine confort moderne sur mesure

Tracteurs FIATAGRI - N° 1 en Suisse!

Les offres de nos agents BUCHER-FIATAGRI vous convaincront.

Agrama '96, halle 2.1, stand 07

Votre partenaire pour une
technique agricole moderne

BUCHER

BUCHER Technique agricole SA
CH-1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024/21 71 33 Fax 024/21 69 14